



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

07/12/2022

Dossier complet le :

09/02/2023

N° d'enregistrement :

2022-6612

1. Intitulé du projet

Rénovation du terrain de football avec modification du sol sportif sur la commune de Saint-Ouën-des-Toits (53 410).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

LAVAL AGGLOMERATION

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Florian BERCAULT, Président de Laval Agglomération

RCS / SIRET

| 2 | 0 | 0 | | 0 | 8 | 3 | | 3 | 9 | 2 | | 0 | 0 | 0 | | 1 | 5 |

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
44 d)	Rénovation d'un terrain de football

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La communauté de communes Laval agglomération souhaite effectuer des travaux de rénovation du terrain de football situé le long de la Route du Bourgneuf (D30) ZA de la Mairie à Saint-Ouën-des-Toits.

Pour ce faire, la future installation nécessitera la démolition de deux bâtiments existants impactés par le projet ainsi que la dépose des mâts d'éclairage existants et des clôtures périphériques du terrain actuel.

Les démolitions seront à la charge de la commune et seront réalisées préalablement aux travaux.

La future installation nécessitera légalement la dépose de certaines clôtures périphériques du terrain actuel.

Le nouveau terrain viendra en lieu et place d'un terrain existant. Il sera agrandi en largeur et en longueur pour respecter les normes fédérales. Ces agrandissements seront contenus dans l'emprise du complexe sportif.

le nouveau terrain nécessitera des travaux de VRD et il sera composé de éléments suivants :

un dispositif de drainage en remplacement de celui existant.

une surface sportive en gazon synthétique avec un remplissage en matériaux naturels

des buts de football : une paire pour le jeu à 11 sur la longueur et 2 paires de buts à 8 pour le jeu en travers

de 2 abris pour les joueurs remplaçants et 1 abris pour les arbitres

une main courante et des pare ballons viendront clôturer cette surface sportive

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif d'agrandir le terrain en passant des dimensions 100x60m aux dimensions 105x68m correspondant aux exigences demandées pour le niveau T5 de la pratique du football en compétition. Le sol sportif en pelouse naturelle sera déposé et remplacé par un gazon synthétique avec un remplissage naturel de type liège.

Pour garantir la jouabilité du terrain, un éclairage classé en niveau E6 sera installé et raccordé au réseau électrique existant.

Pour favoriser une circulation du public, la zone de stationnement actuelle sera réduite pour laisser la place à la création d'une allée en enrobé.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux seront prévus pour une durée de 4 mois et séquencés en plusieurs phases.

Dans un premier temps, des travaux de terrassement seront réalisés sur une surface d'environ 9100 m² pour obtenir l'altimétrie souhaitée suivi des ouvrages liés aux travaux de VRD et d'éclairage. Les terrassements seront peu profonds (environ 40 cm et 80 cm en moyenne pour les réseaux). Ils comprennent le décapage de la terre végétale du terrain de football et de ses abords pour un volume total de 1 750 m³. 30 % de cette terre sera réutilisée sur site pour la réalisation des abords immédiats au terrain sur une épaisseur faible (10 à 15 cm). La plus large partie (environ 40 %) sera récupérée par la commune pour une utilisation en réalisation d'espaces verts. Enfin, l'excédant sera évacuée par l'entreprise pour valorisation (espaces verts, cultures, etc.). Les enrobés périphériques existants seront également décrotés et évacués en filière spécialisée pour être valorisé.

Le fond de forme sera ensuite dressé par la réalisation d'un terrassement en déblai / remblai équilibré de 1 150 m³. Ce volume est lié aux élargissements dans le talus nord et sur la face ouest nécessaires au regard du classement visé. Les matériaux concernés sont deux horizons d'argiles et une horizon de limon. Aucun matériau du fond de forme ne sera évacué du site.

Dans un second temps, le chantier prévoit l'installation d'un système de drainage (drains et collecteurs) du futur terrain permettant de récupérer les eaux de pluie qui seront filtrées et rejetées dans le fossé existant situé au nord-est du terrain. Sur ce dispositif de drainage sera installé une couche de fondation drainante constitué d'une grave 0/20.

Dans un dernier temps, le sol composé d'une sous-couche coulée sur place et du revêtement sportif sera installé suivi des clôtures du terrain et des équipements sportifs indispensables à la pratique du football (buts, abris de touche, piquets de corner).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le terrain agrandi vise un classement niveau T5 correspondant aux exigences de la FFF. Ce terrain niveau T5 permettra de jouer jusqu'en Régional 2 lors des compétitions.

Le terrain synthétique va permettre d'augmenter la capacité d'utilisation du terrain (70h maximum par semaine contre 15h maximum pour le gazon naturel) et de soulager l'impact de la pratique sportive sur les deux autres terrains en pelouse naturelle du complexe.

Son entretien sera minimisé par rapport à un terrain en gazon naturel avec l'abandon des opérations d'entretien mécaniques (tontes, décompactage, scarification, aération, etc.), de l'utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais ainsi que de l'arrosage du terrain lors des périodes estivales. En contrepartie, un brossage (tracteur + brosse spécifique) devra être réalisé tous les 15 jours. Cette opération dure environ 2 heures.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à une Déclaration Préalable de travaux.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet	9 040 m ²
Superficie du terrain de football y compris avec les zones de dégagements	8 630 m ²
Surface imperméabilisée (allée déjà existante)	315 m ²
Longueur (terrain+dégagements) et Largeur (terrain+dégagements)	116 m et 74.4 m
Hauteur des pare-ballons et main-courantes	6 m et 1.10m
Pente projet transversale	0.3%
Pente projet longitudinale	0.4%

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Za de la Mairie
53 410 Saint-Ouën-des-Toits
Parcelle cadastrale 000 AD 0097

Coordonnées géographiques¹

Long. 48°08'17" N Lat. 0°54'58" O

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain existant dispose actuellement d'un système de drainage. Ce réseau sera déposé pour installation d'un nouveau réseau dimensionné au futur terrain (dimensions équivalentes). Il n'y aura pas de modifications sur les masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le futur terrain de football est une rénovation d'un terrain déjà existant. Le projet ne prévoit pas de modifications majeures. Il n'y aura donc pas d'impacts ni de perturbations sur cette biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La fréquentation de l'ouvrage pourra être en légère augmentation du fait de l'utilisation plus courante de sa surface. Cette fréquentation ne modifiera pas pour autant le trafic routier sur les axes avoisinants (axe routier principal Laval/Le Bougneuf-la-Forêt).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les sources principales de bruit peuvent être issues de la pratique du football sur le terrain lors des matchs et/ou entraînements. Le projet étant une rénovation d'un terrain, cette source de bruits est déjà existante.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le remplissage du terrain sera en matériau naturel de type liège. Il ne créera pas de nuisances olfactives.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les émissions lumineuses existent déjà actuellement puisque le terrain est équipé d'éclairage.</p> <p>Dans le cadre de sa rénovation, l'éclairage LED du terrain servira exclusivement lors des phases de matchs ou d'entraînements à la tombée de la nuit. Un système de programmeur d'éclairage est prévu au projet pour couper automatiquement les émissions lumineuses à la fin des pratiques sportives.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le terrain existant dispose actuellement d'un système de drainage. Ce réseau, partiellement obstrué, sera déposé pour installation d'un nouveau réseau. Les eaux récoltées sont dirigées, comme actuellement, vers une cuve de stockage utilisée pour l'arrosage des terrains enherbés. La surverse est connecté au ruisseau en point bas de la parcelle.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site inscrit n'est présent dans l'environnement proche de l'installation.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise du futur terrain n'engendrera pas de modifications sur l'activité humaine puisque le terrain est déjà dédié à la pratique sportive.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Pour lutter efficacement contre la dispersion des matériaux de remplissage des terrains de sport en gazon synthétique vers l'environnement, le projet prévoit l'installation obligatoire et indispensable d'un filtre des eaux pluviales captées afin de répondre aux recommandations européennes.

Les granulats de remplissage naturel de type liège feront également l'objet d'un prélèvement pour analyse par une société de contrôle technique indépendante permettant de valider la conformité aux normes et aux réglementations actuelles ainsi que l'identification et l'origine du matériau.

Si besoin, le terrain pourra ne pas faire l'objet d'un traitement d'une couche de cure ce qui pourra permettre de limiter l'imperméabilisation du sol.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Blank space for providing an answer to the auto-evaluation question.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Laval

le,

09/02/2023

Signature

Pour le Président, par délégation
Une Vice Présidente

Christine Dubois

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

